



ANDRÉ
BOULLOCHE
LYCÉE PROFESSIONNEL - CFA
Formations de l'Habitat & de l'Énergie.

BAC PRO

MENUISERIE ALUMINIUM VERRE (MAV)

Famille des « **Métiers de la
Construction Durable du
Bâtiment** »

Parcours de formation mixé « 1+2 »
avec contrat d'apprentissage

En atelier et sur chantier, un(e) technicien(ne) MAV fabrique et pose les ensembles en aluminium, verre ou PVC, de l'enveloppe d'un bâtiment (fenêtres, portes, parties de façade ou de toiture...).

Il peut aussi réaliser des petits corps de bâtiment (vérandas, verrières...), des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, clôtures, garde-corps...) ou de décoration, de miroiterie et d'aménagement avec cloisons (habillages en miroirs, salles de bains...).



Recrutement & Accès à la formation

En 2de Pro, sous statut scolaire :

En fin de troisième, le-la jeune collégien(ne) formule le vœu « Famille des Métiers de la Construction Durable », au lycée André Bouloche. A la rentrée en seconde, il-elle choisit l'option MAV, et intégrera la 2de professionnelle du pôle « Menuiserie ».

A l'issue d'un 1er semestre de découverte de la menuiserie, il ou elle se spécialisera en « Aluminium-Verre ».

Les 1er équipements professionnels (Outils et vêtements) sont pris en charge par le lycée.

En 1ere et Terminale Bac Pro, sous statut d'apprenti(e),

à condition d'avoir signé un contrat d'apprentissage chez un employeur et qu'il ou elle soit :

- avoir été scolarisé(e) en seconde professionnelle « Métiers de la Construction Durable », ou « métiers du bois »,
- Être titulaire d'un CAP MAV (Alu-verre), CAP Métallier, CAP Menuisier Fabricant ou CAP Menuisier Installateur,
- Être en réorientation professionnelle et âgé de moins de 29 ans.

Les temps de formation

En 2de sous statut scolaire, le temps de formation est réparti en moyenne ainsi :



En lycée :

15h d'Enseignement Professionnel,
pratique et théorique,
12h d'Enseignement Général,
3h d'accompagnement personnalisé
soit 30h hebdomadaires

En entreprise :

2 périodes de formation en entreprise d'une durée de 3 semaines chacune, en décembre et juin.

En 1ere et Terminale Bac Pro, sous contrat d'apprentissage, la formation est de 700 h par an en centre de formation (CFA), soit 20 semaines en alternance, de septembre à juin. Elle s'organise ainsi :

17h de pratique et de théorie
professionnelles,
16h d'Enseignement général,
2h d'accompagnement personnalisé
soit 35h hebdomadaires au CFA

En entreprise, 7 périodes de formation (PFE) d'une fréquence de 3 à 4 semaines de septembre à juin.
Soit 32 semaines en entreprise par an dont 5 semaines de congés payés.

Le métier



Les compétences de technicien MAV s'étendent à :

- La préparation du processus de fabrication en atelier à partir d'un dossier technique normé conçu par un architecte.
- La réalisation des ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication.
- La pose d'un ensemble menuisé ou d'ouverture extérieure aluminium, verre ou en PVC jusqu'à la mise en service sur le chantier selon les techniques et contraintes du chantier



LE +

Les débouchés

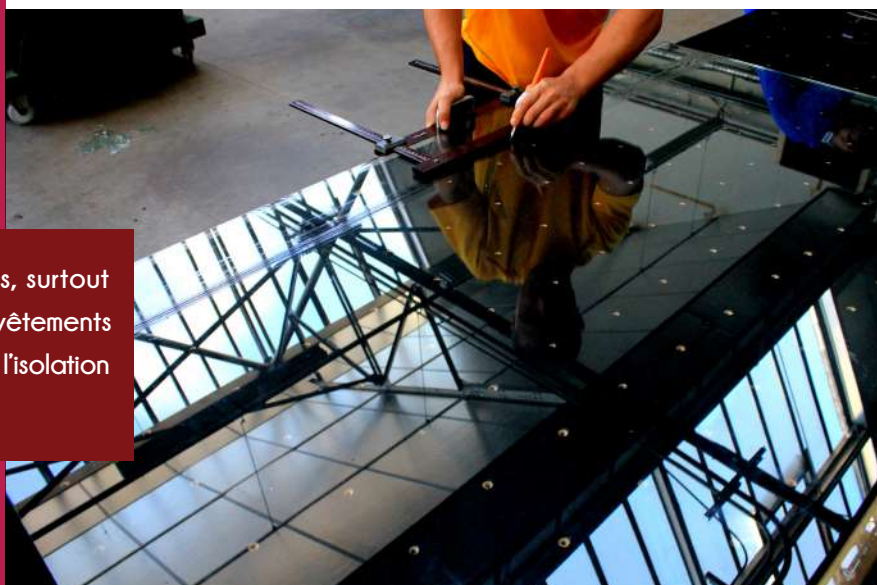
Le titulaire du BAC PRO MAV peut exercer son métier au sein d'entreprises artisanales ou PME industrielles :

- de second œuvre spécialisée dans la pose de menuiserie aluminium, de PVC ou en miroiterie haut de gamme.
- Fabricant concepteur de tout type d'ouvrages en aluminium ou PVC en lien avec l'enveloppe du bâtiment.

Le secteur du bâtiment est au cœur des innovations, surtout climatiques, avec des évolutions de matériaux, de revêtements intérieurs comme extérieurs, de décoration comme pour l'isolation du bâtiment.

DU LYCÉE ANDRÉ BOULLOCHE :

Les apprentis du bac pro MAV sont formés au travail en hauteur et sont habilités au montage-démontage et utilisation d'un échafaudage sur pied selon la norme R 408 MDS.



Poursuite d'études

- Mention Complémentaire Conducteur de machines de verrerie
- BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
- BTS Technico-commercial
- BAC PRO Menuisier Agenceur (1 an)

